

Date : 14/01/11

Barriques : Bataille d'experts sur la contamination par le TCA

Les barriques neuves peuvent-elles être contaminées par le TCA ? C'est ce qu'affirmait septembre dernier Pascal Chatonnet du laboratoire Excell, dans un article publié par «Journal of Agriculture and Food Chemistry » se fondant sur des études menées entre 2004 et 2009. Les **Tonneliers de France** avaient alors vivement contesté les résultats de cette étude, rétorquant que l'observatoire TCA qu'ils ont mis en place n'avait, lui, détecté que 0,04 % de cas suspects sur la production moyenne des trois dernières années. Dans un communiqué de presse, les professionnels de la tonnellerie continuent à mettre en doute les résultats publiés par Pascal Chatonnet, en s'appuyant sur une note critique co-signée par Gérard Michel, directeur scientifique du laboratoire Vect'Oeur à Beaune, et par Bertrand Leaute, directeur technique et R&D du Laboratoire expertises et conseils à Cognac.

Les deux co-signataires affirment que :La présence de TCA « est mise en évidence de façon isolée et aléatoire, avec un processus de migration contenant-contenu, à partir d'une seule douelle, issue d'une barrique incriminée et soumise à l'expertise».« La présence d'autres contaminants organochlorés, comme le PCA et le PCP, sur la douelle n'a pas fait l'objet d'analyses complémentaires alors que la recherche de ces précurseurs constitue un élément essentiel pour la détermination de l'origine de ce type de contamination. (...) Les auteurs ont éludé l'hypothèse d'une contamination accidentelle directe et/ou croisée par un produit de traitement biocide organochloré ».« Ces données incomplètes font ensuite l'objet de calculs et de modélisations qui présentent des incohérences (...) »

Ils écrivent également leur stupéfaction de voir l'étude se terminer par «l'évocation d'une méthode de contrôle préventive » dont le brevet est détenu par le laboratoire Excell. « Un dispositif commercial sensé fournir une réponse à la problématique exposée, incite à s'interroger sur la finalité réelle de ce document », assèment-ils en conclusion. De son côté Pascal Chatonnet réplique que son article a été publié dans une revue scientifique, qui soumet toute publication à une validation par cinq experts. « Que Messieurs Gérard Michel et Bertrand Leaute publient leurs commentaires dans une revue digne de ce nom. Quant à la mise en doute de l'objectivité de mes résultats, je leur retourne la critique : mon étude n'a été financée par

Évaluation du site

Ce site diffuse l'actualité détaillée de la filière viticole sous forme de brèves et d'articles. Un agenda des événements est également disponible.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 3

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

personne ce qui n'est pas le cas de celle de leur analyse, commanditée par la Fédération des tonneliers ».